

États financiers consolidés de la  
**Corporation du Canton  
d'Alfred et Plantagenet**

31 décembre 2022

# Corporation du Canton d'Alfred et Plantagenet

31 décembre 2022

## Table des matières

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 – 2
État consolidé des résultats	3
État consolidé de la situation financière	4
État consolidé de la variation des actifs financiers nets	5
État consolidé des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 – 13
Annexes	
Immobilisations corporelles consolidées – Annexe 1	14
Excédent accumulé consolidé – Annexe 2	15
État consolidé de la variation des réserves et fonds de réserve – Annexe 3	16
État consolidé des charges par nature – Annexe 4	17

Aux membres du Conseil, résidents et contribuables de la Corporation du Canton d'Alfred et Plantagenet

## Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Corporation du Canton d'Alfred et Plantagenet (la « Municipalité »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP).

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCSP, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Municipalité.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Municipalité.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Municipalité à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Hawkesbury (Ontario)  
Le 9 mai 2023

*MNP s.r.l.*

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

**MNP s.r.l./LLP**

300, rue McGill, Hawkesbury ON, K6A 1P8  
300 McGill Street, Hawkesbury ON, K6A 1P8

Tél. : 613.632.4178 Téléc. : 613.632.7703  
T: 613.632.4178 F: 613.632.7703

**Corporation du Canton d'Alfred et Plantagenet**  
**État consolidé des résultats**

Exercice terminé le 31 décembre 2022



	2022 Budget	2022 Réel	2021 Réel
	\$	\$	\$
<b>Revenus</b>			
Imposition – toutes catégories	15 966 104	<b>16 154 030</b>	15 356 290
Moins : Montants reçus pour les comités et les conseils scolaires (note 3)	(6 882 801)	<b>(6 997 933)</b>	(6 715 143)
Imposition nette aux fins municipales	9 083 303	<b>9 156 097</b>	8 641 147
Frais des usagers	3 928 927	<b>4 200 307</b>	3 339 817
Paiements de transfert			
Gouvernement du Canada	623 633	<b>739 692</b>	396 487
Province de l'Ontario	2 287 570	<b>3 524 810</b>	2 074 422
Autres municipalités	564 825	<b>311 892</b>	229 355
Licences et permis	55 875	<b>57 806</b>	50 429
Revenus de placements	75 050	<b>250 118</b>	143 183
Pénalités et intérêts	48 850	<b>195 210</b>	171 606
Quote-part de Hydro 2000 Inc.	-	<b>(20 397)</b>	31 289
Loyer	91 572	<b>93 754</b>	80 290
Dons	17 000	<b>97 871</b>	104 607
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	-	<b>58 176</b>	(122 733)
Autres	86 350	<b>104 051</b>	86 747
	16 962 955	<b>18 769 387</b>	15 226 646
<b>Charges (annexe 4)</b>			
Administration générale	1 677 859	<b>1 629 599</b>	1 712 292
Protection des personnes et des biens	2 591 392	<b>3 621 116</b>	2 725 395
Services de transport	2 905 514	<b>4 230 883</b>	3 893 264
Services environnementaux	3 396 291	<b>4 436 255</b>	3 965 908
Services de santé	-	<b>20 682</b>	-
Loisirs et services culturels	1 573 903	<b>2 083 629</b>	1 713 681
Urbanisme et mise en valeur du territoire	378 214	<b>281 593</b>	165 871
	12 523 173	<b>16 303 757</b>	14 176 411
Excédent de l'exercice	4 439 782	<b>2 465 630</b>	1 050 235
Excédent accumulé au début	56 606 744	<b>56 606 744</b>	55 556 509
<b>Excédent accumulé à la fin (annexe 2)</b>	61 046 526	<b>59 072 374</b>	56 606 744

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Corporation du Canton d'Alfred et Plantagenet**  
**État consolidé de la situation financière**  
 au 31 décembre 2022

	2022	2021
	\$	\$
<b>Actifs</b>		
Actifs financiers		
Encaisse	7 734 334	8 979 297
Débiteurs	2 205 853	1 359 587
Taxes à recevoir	1 247 014	1 119 786
Placements (note 4)	1 180 844	1 201 241
	<b>12 368 045</b>	12 659 911
<b>Passifs</b>		
Créditeurs et charges à payer	4 076 781	3 603 730
Revenus reportés (note 5)	1 115 290	1 924 716
Avantages à l'emploi à payer	82 112	92 223
Emprunts (note 6)	4 033 793	4 188 125
	<b>9 307 976</b>	9 808 794
Actifs financiers nets	<b>3 060 069</b>	2 851 117
Engagements (note 9)		
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (annexe 1)	55 712 404	53 489 639
Stocks	200 960	152 709
Frais payés d'avance	98 941	113 279
	<b>56 102 305</b>	53 755 627
<b>Excédent accumulé (annexe 2)</b>	<b>59 072 374</b>	56 606 744

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Approuvé au nom du Conseil

 \_\_\_\_\_, Maire

 \_\_\_\_\_, Trésorier

**Corporation du Canton d'Alfred et Plantagenet**  
**État consolidé de la variation des actifs financiers nets**

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022 Budget	2022 Réel	2021 Réel
	\$	\$	\$
<b>Excédent de l'exercice</b>	4 439 782	<b>2 465 630</b>	1 050 235
(Gain) perte à la cession d'immobilisations corporelles	-	<b>(58 176)</b>	122 733
Amortissement des immobilisations corporelles	-	<b>2 079 021</b>	2 015 696
Acquisition d'immobilisations corporelles	(4 039 770)	<b>(4 320 392)</b>	(2 435 977)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	-	<b>76 781</b>	9 900
(Augmentation) diminution des stocks	-	<b>(48 251)</b>	12 585
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	-	<b>14 338</b>	(34 085)
Augmentation des actifs financiers nets	400 012	<b>208 951</b>	741 087
Actifs financiers nets au début	2 851 117	<b>2 851 117</b>	2 110 030
<b>Actifs financiers nets à la fin</b>	<b>3 251 129</b>	<b>3 060 068</b>	<b>2 851 117</b>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Corporation du Canton d'Alfred et Plantagenet**  
**État consolidé des flux de trésorerie**  
 Exercice terminé le 31 décembre 2022



	<b>2022</b>	2021
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent de l'exercice	<b>2 465 630</b>	1 050 235
Variation dans les éléments hors caisse des actifs et passifs		
(Augmentation) diminution des débiteurs	<b>(846 266)</b>	183 802
Augmentation des taxes à recevoir	<b>(127 228)</b>	(64 067)
Augmentation (diminution) des créiteurs et charges à payer	<b>471 253</b>	(228 650)
(Diminution) augmentation des revenus reportés	<b>(809 426)</b>	646 371
(Diminution) augmentation des avantages à l'emploi à payer	<b>(10 111)</b>	20 170
(Augmentation) diminution des stocks	<b>(48 251)</b>	12 585
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	<b>14 338</b>	(34 085)
	<b>(1 355 691)</b>	536 126
Éléments de fonctionnement hors caisse		
Quote-part de Hydro 2000 Inc.	<b>20 397</b>	(31 289)
(Gain) perte à la cession d'immobilisations corporelles	<b>(58 175)</b>	122 733
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>2 079 021</b>	2 015 696
	<b>2 041 243</b>	2 107 140
Augmentation nette de l'encaisse due aux activités de fonctionnement	<b>3 151 182</b>	3 693 501
<b>Activités d'immobilisations</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<b>(4 318 594)</b>	(2 433 553)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	<b>76 781</b>	9 900
	<b>(4 241 813)</b>	(2 423 653)
<b>Activités de financement</b>		
Remboursement du capital des emprunts	<b>(154 332)</b>	(148 935)
(Diminution) augmentation nette de l'encaisse	<b>(1 244 963)</b>	1 120 913
Encaisse au début	<b>8 979 297</b>	7 858 384
<b>Encaisse à la fin</b>	<b>7 734 334</b>	8 979 297

Des renseignements complémentaires sont présentés à la note 7.

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.



## **1. Méthodes comptables futures**

*Date d'application : 1<sup>er</sup> avril 2022*

### Chapitre SP 1201 – Présentation des états financiers

Le présent chapitre établit les principes généraux et les normes d'information applicables aux états financiers des gouvernements.

La Municipalité évalue présentement les incidences de l'adoption de cette nouvelle norme, applicable de façon prospective.

### Chapitre SP 2601 – Conversion des devises

Le présent chapitre établit des normes de comptabilisation et d'information relatives aux opérations libellées en devises dans les états financiers des gouvernements.

La Municipalité évalue présentement les incidences de l'adoption de cette nouvelle norme, applicable de façon prospective.

### Chapitre SP 3041 – Placements de portefeuille

Le présent chapitre établit des normes sur la façon de comptabiliser et de présenter, dans les états financiers des gouvernements, les placements de portefeuille.

La Municipalité évalue présentement les incidences de l'adoption de cette nouvelle norme, applicable de façon prospective.

### Chapitre SP 3280 – Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Ce chapitre établit des normes sur la façon de comptabiliser et de présenter un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation.

La Municipalité évalue présentement les incidences de l'adoption de cette nouvelle norme, applicable de façon prospective.

### Chapitre SP 3450 – Instruments financiers

Le présent chapitre établit des normes sur la façon de comptabiliser et de présenter tous les types d'instruments financiers, y compris les dérivés.

Les actifs non financiers ne sont pas disponibles pour rembourser les passifs et sont utilisés pour offrir des services. Ils ont des durées de vie utile de plus d'un an et ne sont pas destinés à être revendus dans le cours normal des activités. La variation des actifs non financiers au cours de l'exercice ainsi que l'excédent de l'exercice donnent la variation des actifs financiers nets pour l'exercice.

La Municipalité évalue présentement les incidences de l'adoption de cette nouvelle norme, applicable de façon prospective.

## **1. Méthodes comptables futures (suite)**

*Date d'application : 1<sup>er</sup> avril 2023*

### Chapitre SP 3400 – Revenus

Ce chapitre établit des normes sur la façon de comptabiliser et de présenter les revenus. Plus précisément, il fait la distinction entre les revenus provenant d'opérations qui comprennent des obligations de prestation et les revenus provenant d'opérations qui ne comprennent pas d'obligations de prestation.

La Municipalité évalue présentement les incidences de l'adoption de cette nouvelle norme, applicable de façon rétroactive ou prospective.

## **2. Méthodes comptables**

Les états financiers consolidés de la Municipalité sont la responsabilité de la direction et sont présentés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de CPA Canada.

L'emphase des états financiers du CCSP est sur la situation financière de la Municipalité et l'évolution de celle-ci. L'état consolidé de la situation financière présente les actifs et passifs. Les actifs financiers sont disponibles pour faire face aux obligations existantes ou financer des activités futures. Les actifs financiers nets sont la différence entre les actifs financiers et les passifs. Cette information donne les besoins futurs de revenus de la Municipalité et sa capacité de financer ses activités et de faire face à ses engagements.

*Périmètre comptable*

### États financiers consolidés

Ces états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de fonctionnement, les réserves et fonds de réserve et les variations des investissements dans les immobilisations corporelles et incluent les opérations de tous les comités du Conseil et de la Commission suivante qui est sous le contrôle du Conseil :

Conseil de la Bibliothèque Publique du Canton d'Alfred et Plantagenet.

## 2. Méthodes comptables (suite)

### *Référentiel comptable*

#### Comptabilité d'exercice

Les charges et les sources de financement correspondantes sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice. La méthode de comptabilité d'exercice reconnaît les revenus lorsqu'ils deviennent réalisables et quantifiables; les charges sont reconnues lorsqu'elles sont engagées et quantifiables à la suite de la réception de biens ou services et la création d'une obligation de payer.

#### Actifs non financiers

Les actifs non financiers ne sont pas disponibles pour rembourser les passifs et sont utilisés pour offrir des services. Ils ne sont pas destinés à être revendus dans le cours normal des activités. La variation des actifs non financiers au cours de l'exercice ainsi que l'excédent de l'exercice donnent la variation des actifs financiers nets.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, qui inclut tous les montants liés à l'acquisition, à la construction, au développement ou à l'amélioration de l'actif. Le coût, moins la valeur résiduelle des immobilisations corporelles, est amorti selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile avec les durées suivantes :

Machinerie et équipement	5 – 50 ans
Véhicules	10 – 20 ans
Routes	10 – 50 ans
Améliorations des terrains	20 – 75 ans
Bâtiments et installations	20 – 90 ans

L'amortissement débute dans le mois où l'actif est mis en service et se termine dans le mois de la cession. Les constructions en cours ne sont pas amorties tant que les immobilisations corporelles ne sont pas prêtes à être utilisées pour offrir des services.

Les terrains ne sont pas amortis compte tenu de leur durée de vie infinie.

La Municipalité a un seuil de capitalisation de 25 000 \$ pour les installations civiles et actifs regroupés et de 10 000 \$ pour tous les autres actifs. Les éléments avec une valeur moindre sont imputés aux charges, sauf si regroupés, lorsqu'ils représentent une valeur importante ou pour des raisons opérationnelles. Des exemples d'éléments regroupés sont des ordinateurs, compteurs, des poteaux et bornes-fontaines.

## 2. Méthodes comptables (suite)

### *Référentiel comptable (suite)*

#### Dons d'immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles reçues à titre de dons sont inscrites à l'état consolidé de la situation financière à leur juste valeur à la date du don et le même montant est inscrit comme dons dans les revenus. Les dons d'immobilisations corporelles à d'autres organismes sont inscrits comme charges au montant de la valeur comptable nette à la date du transfert.

#### Contrats de location

Les contrats de location sont comptabilisés comme location-acquisition ou location-exploitation. Les baux qui transfèrent la majorité des avantages et des risques sont comptabilisés comme location-acquisition. Les autres baux sont comptabilisés comme location-exploitation et les charges sont reconnues sur la durée des baux.

#### Stocks

Les stocks détenus pour offrir des services sont comptabilisés au moindre du coût ou du coût de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

#### Placement

Le placement dans les actions ordinaires de Hydro 2000 Inc. est comptabilisé selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation modifiée.

#### Revenus reportés

Les fonds reçus à des fins spécifiques sont comptabilisés comme revenus reportés jusqu'à ce que la Municipalité se conforme à l'obligation, pour laquelle elle a reçu les fonds.

#### Transferts des gouvernements

Les transferts des gouvernements sont constatés en tant que revenus dans l'exercice au cours duquel les transferts sont approuvés et les critères d'admissibilité sont respectés. Les transferts des gouvernements sont reportés lorsqu'ils sont grevés d'une stipulation qui exige des actions précises afin de conserver les transferts. Pour de tels transferts, les revenus sont constatés lorsque les stipulations ont été respectées.

#### Informations sectorielles

Un secteur est défini comme une activité distincte ou un groupe d'activités distinct à l'égard de laquelle ou duquel il est approprié de présenter l'information financière séparément. La direction a établi que les informations déjà présentées dans l'état consolidé des résultats et les notes complémentaires sont adéquates en ce qui a trait aux secteurs pertinents et que, par conséquent, elle n'avait pas à présenter des informations additionnelles.

#### Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés, conformément aux NCSP, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur des revenus et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers consolidés. Parmi les principales composantes des états financiers consolidés exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et certaines charges à payer. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

### 3. Activités des Comtés unis de Prescott et Russell et des conseils scolaires

L'imposition des Comtés unis de Prescott et Russell et des conseils scolaires est composée des éléments suivants :

	Comtés unis	Conseils scolaires	Total
	\$	\$	\$
<b>2022</b>			
Imposition	<b>4 811 469</b>	<b>2 071 332</b>	<b>6 882 801</b>
Taxes supplémentaires	<b>114 440</b>	<b>56 870</b>	<b>171 310</b>
Taxes annulées	<b>(37 809)</b>	<b>(18 369)</b>	<b>(56 178)</b>
	<b>4 888 100</b>	<b>2 109 833</b>	<b>6 997 933</b>
<b>2021</b>			
Imposition	4 610 876	2 050 717	6 661 593
Taxes supplémentaires	95 108	41 668	136 776
Taxes annulées	(56 767)	(26 459)	(83 226)
	4 649 217	2 065 926	6 715 143

### 4. Placements

	2022	2021
	\$	\$
<i>Hydro 2000 Inc.</i>		
100 % des actions ordinaires	<b>1 180 844</b>	1 201 241

### 5. Revenus reportés

	2022	2021
	\$	\$
Frais de développement	<b>1 076 506</b>	1 277 766
Parcs	<b>7 054</b>	15 092
Autres	<b>31 730</b>	631 858
	<b>1 115 290</b>	1 924 716

La variation nette au cours de l'exercice des revenus reportés s'explique comme suit :

Montants reçus	<b>1 073 534</b>	1 153 298
Revenus de placements	<b>30 141</b>	10 692
Revenus reportés constatés	<b>(1 913 101)</b>	(517 619)
	<b>(809 426)</b>	646 371
Revenus reportés au début	<b>1 924 716</b>	1 278 345
Revenus reportés à la fin	<b>1 115 290</b>	1 924 716

## 6. Emprunts

	<b>2022</b>	2021
	\$	\$
Emprunts contractés par la Municipalité portant intérêt entre 2,16 % et 4,53 %, échéant entre 2024 et 2037	<b>4 033 793</b>	4 188 125

Des emprunts expliqués ci-dessus, les versements de capital pour les prochains exercices financiers sont comme suit :

	Imposition générale	Frais des usagers	Total
	\$	\$	\$
2023	95 328	64 608	159 936
2024	98 288	67 470	165 758
2025	69 104	70 460	139 564
2026	60 025	73 584	133 609
2027	61 798	76 848	138 646
Ensuite	417 397	2 878 883	3 296 280
	<b>801 940</b>	<b>3 231 853</b>	<b>4 033 793</b>

Les versements annuels en capital et intérêts requis pour rembourser les emprunts sont dans les limites annuelles de remboursement des emprunts prescrits par le ministère des Affaires municipales.

## 7. Renseignements complémentaires à l'état consolidé des flux de trésorerie

### *Opérations sans effet sur la trésorerie*

Au cours de l'exercice, des immobilisations corporelles ont été acquises pour un coût total de 4 320 392 \$ (2 435 977 \$ en 2021), dont 33 577 \$ (31 779 \$ en 2022) ont été payés après la fin d'exercice et 4 286 815 \$ (2 404 198 \$ en 2021) ont été payés au cours de l'exercice.

## 8. Régimes de pension

La Municipalité fait des contributions au Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (RREMO), un régime inter employeurs qui, pour 2022, était pour 40 des membres (35 en 2021) du personnel. Le plan est un régime à prestations déterminées qui définit le montant de prestation à recevoir par les employés en fonction du nombre d'années de service et le niveau de salaire.

Le montant contribué au RREMO en 2022 était de 235 491 \$ (208 880 \$ en 2021) pour services courants et est inclus dans les charges à l'état consolidé des résultats.

## 9. Engagements

### *Collecte de déchets et recyclage*

La Municipalité s'est engagée pour la collecte de déchets et de recyclage. Ces ententes ont été signées en avril 2021 et viennent à échéance en mars 2024. Les déboursés totaux prévus au cours des deux prochains exercices ont été estimés à 765 000 \$.

### *Eaux usées et sites d'enfouissement*

La Municipalité s'est engagée pour l'évaluation environnementale des eaux usées de Plantagenet et la surveillance des sites d'enfouissement. Ces ententes ont été signées en novembre 2021 et viennent à échéance entre mai et décembre 2023. Les déboursés totaux prévus au cours du prochain exercice ont été estimés à 100 000 \$.

## 10. Droits contractuels

### *Entente de location*

La Municipalité a signé deux ententes pour la location de bâtiments. Ces ententes ont été signées entre février 2018 et avril 2022 et viennent à échéance entre février 2024 et janvier 2027. Les encaissements totaux prévus au cours des cinq prochains exercices ont été estimés à 76 000 \$.

La Municipalité a signé des ententes de location avec des sociétés de communication pour des dispositifs de signalisation. Ces ententes ont été signées entre septembre 2018 et janvier 2023 et viennent à échéance entre décembre 2027 et septembre 2028. Les encaissements totaux prévus au cours des six prochains exercices ont été estimés à 118 000 \$.

### *Panneaux solaires*

La Municipalité a signé une entente avec une société de panneaux solaires. Cette entente a été signée en novembre 2017 et vient à échéance en novembre 2037. Les encaissements totaux prévus au cours des quinze prochains exercices ont été estimés à 346 000 \$.

## 11. Chiffres du budget

Le budget initial de fonctionnement approuvé par la Municipalité est présenté dans l'état consolidé des résultats. Les budgets prévus comme investissements dans les immobilisations corporelles sont sur une base de projet. Comme les projets peuvent s'échelonner sur plus d'un exercice, les montants prévus peuvent être différents des chiffres réels. De plus, la Municipalité ne budgète pas de transactions dans les réserves et fonds de réserve, sauf les transferts avec le fonctionnement ou les immobilisations corporelles.

## Corporation du Canton d'Alfred et Plantagenet

### Immobilisations corporelles consolidées

Exercice terminé le 31 décembre 2022

#### Annexe 1

	Machinerie et équipement	Véhicules	Routes	Terrains et améliorations des terrains	Bâtiments et installations	Construction en cours	<b>2022</b>	2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Coût</b>								
Début de l'exercice	4 532 886	4 225 249	22 330 996	4 851 243	58 669 548	122 229	<b>94 732 151</b>	92 938 621
Acquisitions	246 969	386 868	2 425 700	668 848	572 614	19 393	<b>4 320 392</b>	2 435 977
Cessions	(182 150)	(270 313)	(183 404)	-	(191)	-	<b>(636 058)</b>	(642 447)
Fin de l'exercice	4 597 705	4 341 804	24 573 292	5 520 091	59 241 971	141 622	<b>98 416 485</b>	94 732 151
<b>Amortissement cumulé</b>								
Début de l'exercice	3 195 127	2 442 315	12 722 461	1 739 499	21 143 110	-	<b>41 242 512</b>	39 736 630
Amortissement	216 902	213 504	579 370	108 009	961 226	-	<b>2 079 021</b>	2 015 696
Amortissement cumulé sur les cessions	(188 766)	(263 696)	(164 799)	-	(191)	-	<b>(617 452)</b>	(509 814)
Fin de l'exercice	3 223 263	2 392 123	13 137 032	1 847 508	22 104 155	-	<b>42 704 081</b>	41 242 512
<b>Valeur comptable nette</b>	1 374 442	1 949 681	11 436 260	3 672 583	37 137 816	141 622	<b>55 712 404</b>	53 489 639



## Corporation du Canton d'Alfred et Plantagenet

### Excédent accumulé consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2022

#### Annexe 2

	2022	2021
	\$	\$
<b>Réserves (annexe 3)</b>		
Fonds de roulement	<b>615 873</b>	979 024
Charges futures de nature capitale pour les quartiers	<b>1 514 493</b>	1 482 702
Adduction d'eau	<b>96 816</b>	94 714
Réseaux d'égouts	<b>56 979</b>	54 877
	<b>2 284 161</b>	2 615 520

#### Fonds de réserve (annexe 3)

Besoins courants		
Adduction d'eau	<b>86 227</b>	78 950
Réseaux d'égouts	<b>641</b>	627
Charges futures de nature capitale		
Adduction d'eau	<b>2 098 855</b>	1 916 044
Réseaux d'égouts	<b>3 519 189</b>	3 013 801
Site d'enfouissement	<b>1 255 078</b>	1 172 596
	<b>6 959 990</b>	6 182 018
	<b>9 244 151</b>	8 797 538

#### Fonctionnement

. Pour la diminution de l'imposition	-	563 678
. Pour l'(augmentation) diminution des redevances des usagers des réseaux d'égouts	<b>(151 728)</b>	138 944
. Pour la diminution (augmentation) des frais des usagers de l'adduction d'eau	<b>198 741</b>	(85 436)
. Commission de la Bibliothèque	<b>202 801</b>	108 970
. Programme d'Accès communautaire	<b>13 402</b>	13 402
	<b>263 216</b>	739 558

Investi dans les immobilisations corporelles	<b>51 678 611</b>	49 301 514
Provision pour site d'enfouissement non financée	<b>(1 958 148)</b>	(1 887 807)
Dette interne non financée	<b>(1 336 300)</b>	(1 545 300)
Placements (note 4)	<b>1 180 844</b>	1 201 241
	<b>49 565 007</b>	47 069 648
	<b>59 072 374</b>	56 606 744

L'excédent d'opérations cumulé pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 d'un montant de 221 383 \$ (nul en 2021) a été transféré aux réserves suivantes :

#### Réserves

Fonds de roulement	<b>103 553</b>	-
Charges futures de nature capitale pour les quartiers	<b>117 830</b>	-
	<b>221 383</b>	-

**Corporation du Canton d'Alfred et Plantagenet**  
**État consolidé de la variation des réserves et fonds de réserve**  
 Exercice terminé le 31 décembre 2022

**Annexe 3**

	<b>2022</b>	2021
	\$	\$
<b>Revenus</b>		
Placements	<b>204 775</b>	117 909
Frais des usagers	<b>297 552</b>	238 072
	<b>502 327</b>	355 981
Transferts nets du fonctionnement	<b>55 714</b>	164 570
Variation des réserves et fonds de réserve	<b>446 613</b>	520 551
Réserves et fonds de réserve au début	<b>8 797 538</b>	8 276 987
<b>Réserves et fonds de réserve à la fin</b>	<b>9 244 151</b>	8 797 538

**Corporation du Canton d'Alfred et Plantagenet**  
**État consolidé des charges par nature**  
 Exercice terminé le 31 décembre 2022

**Annexe 4**

	2022 Budget	<b>2022</b> <b>Réel</b>	2021 Réel
	\$	\$	\$
<b>Charges</b>			
Salaires, traitements et avantages sociaux	4 400 184	<b>4 216 046</b>	3 894 812
Intérêts	238 522	<b>238 065</b>	248 886
Matériaux	3 388 755	<b>4 826 536</b>	3 752 896
Services contractuels	4 406 091	<b>4 514 233</b>	4 138 072
Loyers et frais financiers	23 760	<b>363 455</b>	61 991
Transferts externes	65 861	<b>65 861</b>	64 058
Amortissement des immobilisations corporelles	-	<b>2 079 021</b>	2 015 696
	12 523 173	<b>16 303 757</b>	14 176 411